

C

Le conditionnel présent



Le présent du conditionnel est utilisé :

- pour exprimer un fait qui dépend d'une **condition** énoncée à l'**imparfait de l'indicatif**.
exemple → Si le vent tombait, il ferait plus chaud.
condition conditionnel présent
- pour demander quelque chose **poliment**.
exemple → Pourriez-vous fermer la porte, s'il vous plaît ?
conditionnel présent
- pour donner **une information, sans certitude**.
Exemple → Le gagnant pourrait arriver dans la minute qui vient.
Conditionnel présent

Au présent du conditionnel, les terminaisons sont celles de l'imparfait (ais - ais - ait - ions - iez - aient), placées :

- **après l'infinitif** pour les 1^{er} et 2^e groupes ;
exemples → je soufflerais ; il faiblirait.
- **Après le r** pour le 3^e groupe.
exemples → nous prendrions ; elles disparaîtraient.

Verbe **être** : je serais, tu serais, il serait, nous serions, vous seriez, ils seraient.

Verbe **avoir** : j'aurais, tu aurais, elle aurait, nous aurions, vous auriez, elles auraient.

Concordance des temps : Choisir le **conditionnel** ou le **futur simple**.

Quand le verbe qui exprime la condition (avec si) est au **présent**, le deuxième verbe est au **futur simple**.

Exemple : Si le temps le permet, nous irons à la piscine.
présent futur

Quand le verbe qui exprime la condition (avec si) est à **l'imparfait**, le deuxième verbe est au **conditionnel**.

Exemple : Si tu t'entraînais plus souvent, tu gagnerais probablement la compétition.
imparfait conditionnel